



**PRÉFET
DE VAUCLUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Avignon, le 18 septembre 2020

Mesdames et Messieurs les présidents de clubs sportifs,

Nous vous avons adressé le 12 septembre 2020 un message de vigilance concernant l'organisation des rencontres sportives, et plus particulièrement le fonctionnement des buvettes.

Depuis, des cas groupés épisodiques nous ont à nouveau été signalés par des clubs sportifs.

Aussi, nous souhaitons vous rappeler l'absolue nécessité de respecter et faire respecter les gestes barrières lors des activités, entraînements, matchs et compétitions que vous organisez, notamment le port du masque en dehors des situations de jeu, et de mettre en œuvre les protocoles proposés par vos fédérations.

Je vous rappelle par ailleurs que les vestiaires collectifs ou individuels sont accessibles **dans le strict respect des protocoles sanitaires**. Le port du masque et la distanciation physique de 1 mètre doivent être systématiquement respectés. L'accès aux douches est autorisé si la distanciation physique y est respectée.

Vous êtes également invités à prendre toutes les initiatives visant à réduire les risques de propagation du Covid-19, y compris en interdisant les accès aux vestiaires si les mesures barrières ne peuvent être mise en œuvre au regard de la configuration des locaux.

Les compétitions sportives ne pourront être maintenues qu'à la condition d'une vigilance sans faille de votre part.

Nous restons à votre écoute et à votre disposition pour échanger sur les mesures à prendre.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de notre parfaite considération.

Le Président du CDOS,

Roland DAVAU

*merci de votre
engagement.*

Le Préfet,

Bertrand GAUME